

Nais / Formulaire 4 VD 2021 Visite intermédiaire du 22.11.2021
(jj.mm.aaaa)

Placette NaiS (menu déroulant réparti sur 2 colonnes, par ordre alphabétique des communes) Ollon / Roc à l'Ours VD3

- 1. Mesures sylvicoles prises depuis le dernier relevé¹:**
- | | |
|---|---|
| Soins cultureaux | ha |
| Bois exploités et débardés | m3 |
| Bois exploités et laissés sur place | m3 |
| <input type="checkbox"/> Exploitation planifiée (521.1) | <input type="checkbox"/> de chablis (522.1) |
| Autre (préciser) | |

2. Autres mesures prises depuis le dernier relevé

(Mesures pouvant avoir une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple mesures cynégétiques)

non

3. Evénements naturels survenus depuis le dernier relevé

(Evénements significatifs ayant une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple tempêtes, neige lourde, gel, sécheresse, problèmes phytosanitaires, incendie, etc.)

RAS

4. Observations

(Apparition d'éléments non prévus dans l'évolution à 10 ou 50 ans du formulaire NaiS 2 initial ou non documentée dans l'analyse des effets 2015, par exemple apparition de végétation concurrente, abondance ou pas du semis attendu, dégâts suite à l'exploitation, dégâts du gibier, etc.)

non

5. Mesures à prendre

(Mesures urgentes à prendre pour corriger/améliorer la situation actuelle et l'évolution prévue, par rapport à ce qui était mentionné dans le formulaire Nais 2 ou dans l'analyse des effets 2015. Une nouvelle analyse des effets est prévue en 2022-23).

non

6. Plan et Photos

(Le plan de situation du Formulaire NaiS 1 peut servir de base à un nouveau plan pour localiser les événements / observations / mesures à prendre mentionnées ci-dessus. Il est recommandé de faire des photos des éléments importants. Ces documents (plan et photos) sont disponibles chez le garde forestier et ne doivent pas être joints à ce formulaire).

7. Rafraîchissement des limites

Le garde forestier procède au rafraîchissement des limites de la parcelle-témoin lors de la visite intermédiaire.

¹ Pour la plupart des placettes, le dernier relevé correspond à l'analyse des effets 2015, mais pour certaines plus récentes à l'installation de la placette ou à la visite intermédiaire de 2017

Lieu et date
Ollon le 7.12.2021

Signature du garde forestier
